CAHIER DES CHARGES

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE :

« Aménagement et maintenance des stands de l'ANFA pour le Mondial des métiers » 2022-2023

OBJECTIF GENERAL:

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'AMENAGEMENT ET LA MAINTENANCE DU STAND DE L'ANFA AU SALON MONDIAL DES METIERS

DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS 03/12/2021 A 16 H 00





PRÉAMBULE

Mode de passation

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles R 2123-1-1° et R2131-13 du code de la commande publique.

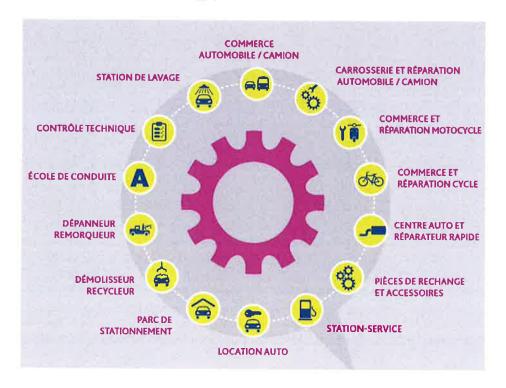
Il a pour objet la sélection d'un prestataire pour l'aménagement et la maintenance du stand de l'ANFA au salon du mondial des métiers.

Présentation de la branche

La branche des services de l'automobile et de la mobilité représente les métiers liés à l'automobile, au camion, à la moto et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sorti de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage.

Dans ce secteur 150 000 entreprises, 420 000 professionnels offrent chaque jour un service de proximité.

De nombreux secteurs d'activité :





Formation

- 65 000 jeunes en formation du CAP au diplôme d'ingénieur dont 34 000 alternants
- Plus de 400 organismes de formation (OF), CFA (centres de formation d'apprentis) et lycées professionnels, dispensent des formations automobiles. L'ANFA anime plus spécifiquement un réseau de 80 CFA Pilotes et Associés, établissements partenaires, ayant pour finalité le développement qualitatif des formations dispensées par apprentissage dans la branche des services de l'automobile.

Présentation de l'ANFA

L'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) est mandatée par les partenaires sociaux de la branche des services de l'automobile pour mettre en œuvre, sous leur contrôle, des dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche dans le cadre des dispositions légales et règlementaires et dans le champ professionnel et géographique de la convention collective nationale des services de l'automobile.

A ce titre, les missions principales de l'ANFA sont les suivantes :

- L'animation de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (Observatoire Prospectif des Métiers et Qualifications de la branche),
- Une expertise dans le cadre du développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la branche,
- L'ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- La proposition et l'élaboration des certifications avec la Commission Paritaire Nationale.
- La participation à la mise à jour du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA) et du Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile (RNCSA),
- La promotion des métiers de la branche,
- Le développement de l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

Association loi 1901, l'ANFA perçoit et gère une ressource de nature fiscale, au titre de l'article 1609 services du Code général des impôts, dédiée aux formations techniques.

Au sein de l'ANFA, le service Communication articule sa mission autour de trois axes principaux :

- Il agit en tant que fonction support, auprès des autres services, pour répondre à leurs besoins en outils et supports,
- Il déploie une action de **communication institutionnelle**, visant à faire connaître et rayonner ses activités, ses productions et ses services,
- Il assure la **promotion des métiers**, et des formations, de la branche, action pilotée par le Pôle Promotion des métiers faisant partie intégrante du service.





ARTICLE 1: OBJET DU MARCHE

Le présent marché vise la sélection d'un prestataire standiste, pour les années 2022 et 2023. Il couvre le salon du Mondial des métiers à Lyon du 03/02/2022 au 06/02/2022 et en 2023 (dates non définies), à Eurexpo;

Il s'agit de :

- Concevoir, réaliser, gérer et maintenir l'installation d'un stand d'environ 500m²
- Stocker et transférer les éléments créés d'une manifestation à l'autre

ARTICLE 2: PRINCIPES DIRECTEURS ET IMPERATIFS TECHNIQUES

OBJECTIFS

- Communiquer sur le secteur, les métiers, les filières et modes de formations : Accueillir, informer et faire la promotion des métiers et des formations auprès des jeunes, parents, salariés, enseignants, professionnels de l'orientation ; échanger avec les entreprises, les partenaires institutionnels et les partenaires formations.
- **Asseoir l'identité et la notoriété de l'ANFA**: valoriser les actions de l'ANFA, notamment par l'accueil des partenaires institutionnels régionaux et nationaux, des entreprises, des organismes paritaires, des directeurs d'établissement, etc.

ORGANISATION GENERALE DU STAND

Le stand est d'abord dédié à la présentation des métiers et des formations du secteur aux publics collégiens, lycéens et aux familles. Il permet, par ailleurs l'organisation d'échanges avec les professionnels et institutionnels.

Il est organisé pour permettre :

- Une bonne compréhension des différentes thématiques à travers l'habillage du stand et de la signalétique haute ;
- La réalisation d'animation métiers ;
- La mise en place d'exposition (maquette, véhicule, etc.);
- La tenue de réunion et conférences ;
- Une bonne circulation des groupes notamment les classes de collégiens.

Globalement il doit inciter les visiteurs à entrer.

Les espaces suivants devront être clairement identifiables :

- Accueil information
- Showroom
- Espace véhicules : voiture, camion, moto, vélo,
- VIP
- 2 réserves



AMENAGEMENT DES ESPACES

L'accueil-information

Cet espace est un lieu d'échange et d'information. Il permet aux visiteurs de se renseigner, de se documenter et aux équipes d'enregistrer les contacts durant la journée. Ce pôle d'accueil information tout public doit être **visible et accessible**. Il est équipé d'un comptoir, conçu par le prestataire, qui doit également servir de lieu de stockage pour la documentation distribuée. Il ne doit pas bloquer la visibilité sur le reste du stand.

Les espaces voiture / camion / moto / vélo

Les quatre secteurs, automobile, camion, moto et vélo doivent être clairement identifiables. Ils présentent les métiers du secteur et dans chacun d'entre eux, une ou plusieurs animations métiers sur des véhicules et composants de véhicules sont réalisées.

Pour permettre la réalisation d'animation par les étudiants et les formateurs, chacun de ces pôles est équipé : d'une à deux tables, d'un comptoir par pôle, de présentoirs pour la documentation (A4 et A5).

Exemples d'activités :

- Peinture et débosselage sur carrosserie
- Maintenance d'un moteur
- Changement de roue d'un camion
- Rayonnage de cycle...

Des maquettes, des composants de véhicules et des véhicules sont également exposés sur le stand et nécessiteront des aménagements spécifiques (estrades, sécurisation, aménagement électrique...).

Exemples de véhicules et maquettes :

- Camion (tracteur) ou véhicule Utilitaire
- Moto ou guad.
- Voitures, moteurs,
- Vélo...

L'espace « show room »

Cet espace, proche de l'accueil, doit permettre une première information sur le secteur et ses métiers ainsi que l'accueil de groupes lors de visites de collèges ou de conférences.

Il propose aux visiteurs plusieurs thématiques transverses, non traitées dans les espaces véhicules, :

- La mise en lumière de l'importance de la branche des services de l'automobile et mobilité, de ses évolutions et de la diversité de ses secteurs d'activité. Entre autres, il permet de faire connaître les secteurs qui ne sont pas associés aux espaces véhicules : auto-école, location, contrôle technique, etc... Il doit permettre de valoriser des thèmes annexes du type mixité,
- La découverte de l'alternance avec un espace dédié aux rencontres jeunes visiteurs et entreprises partenaires présentes (peut-être prévu dans le VIP si les deux espaces sont proches)





Cet espace valorise les métiers manuels et la technicité de la filière, ce qui doit ressortir à travers les visuels et outils media utilisés (ex : serious game ANFA en réalité augmentée) Ces différentes zones doivent être agencées de manière cohérente et doivent être visuellement identifiables.

Cet espace doit également permettre d'accueillir :

- Les groupes de jeunes collégiens : le rendez-vous se fait souvent en trois étapes : une présentation du secteur dans le showroom (témoignages, vidéos, etc.) + quiz puis une visite des ateliers dans les espaces véhicules en finissant par un debrief/conclusion à nouveau dans l'espace showroom.
- 25 personnes : jeunes, enseignants et institutionnels, lors de conférences, soirées.

Il est équipé :

- D'un écran avec vidéo projecteur,
- D'une sono,
- D'un pupitre (câblé raccord PC / vidéoprojecteur)

L'espace VIP

Cet espace a un double usage : il sert pour les rendez-vous avec les partenaires et de « cafétéria » (accueil café et éventuellement déjeuner). Pouvant accueillir jusque 15 personnes simultanément, il est équipé :

- D'un comptoir suffisamment long pour servir les participants ;
- De machines à café :
- De sièges ;
- De présentoirs pour la documentation (A4 et A5);
- De tables basses.

Il doit également donner une visibilité plus institutionnelle, centrée sur le secteur et l'ANFA.

Un espace serious game :

Le stand doit intégrer deux espaces dédiés au module serious game (jeu de réalité virtuelle utilisant un casque Oculus 2 qui permet de faire connaître de manière ludique et immersive nos métiers).

Un espace Monjobauto:

Monjobauto est un site dédié à la recherche d'emploi dans le secteur de l'automobile, de la moto, du camion et du cycle.

Cet espace doit servir à faire la promotion de ce site et des offres d'emploi disponibles dans le secteur. Il doit aussi permettre aux candidats ou entreprises de consulter directement les offres du site.

Les réserves

L'une est réservée au personnel ANFA et l'autre aux apprentis, aux formateurs et à leur matériel. Elles doivent avoir un accès pratique et un système de fermeture efficace. Chacune d'entre elle est équipée :

- D'étagères pour le stockage et la documentation ;
- De patères pour vêtements ;
- D'une table ;





- De machines à café;
- D'un réfrigérateur.

Une superficie d'environ 6 mètres-carrés exploitables doit être prévue pour chacune. Le prestataire s'emploiera à optimiser au maximum l'agencement de ces réserves par rapport à la surface générale.

Des présentoirs pour la documentation (A4 et A5) sont installés sur l'ensemble de la surface.

ARTICLE 3: AUTRES PRESCRIPTIONS

LA SIGNALETIQUE

Le stand doit véhiculer une image forte. La place pour la signalétique doit donc être particulièrement réfléchie et donner une impression de dynamisme. Cette signalétique, composée d'information institutionnelle, métiers, formations, doit se retrouver stratégiquement sur l'intégralité du stand.

Le prestataire s'emploiera à reprendre la charte graphique institutionnelle de l'ANFA et la charte Métiers Services Auto (voir annexes) pour les décliner sur le stand.

La signalétique haute doit être la plus visible possible et doit faire l'objet d'une attention particulière.

Le prestataire réalisera un plan volume de ce stand ainsi qu'un plan au sol permettant de visualiser la disposition des différents espaces.

INSTALLATION ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

Le prestataire assurera

- Le transport.
- Le montage ainsi que le nettoyage du stand la veille de l'ouverture au public,
- Le démontage de tous les éléments du stand,
- Un service de maintenance la veille et le jour de l'ouverture du salon et pendant la durée du salon, autant que besoin, 24/24H,
- L'hôte d'accueil pour prendre en charge la logistique de l'accueil (boissons, pauses des parties prenantes du stand...)
- Une astreinte technique pendant la durée du salon 24/24H.
- Le stockage de tout le matériel et les aménagements du stand amovible entre les éditions du salon visé par la présente commande.

AUTRES AMENAGEMENTS ET PRESCRIPTIONS

Le prestataire fournit un hôte d'accueil. Cette personne sera en charge de la logistique de l'accueil (préparation du café, pauses des parties prenantes du stand...) et du stand (réassort de documentation, etc.). Elle devra être présente une heure avant l'ouverture du stand au public et une heure après sa fermeture au public.





L'éclairage (rails de spots, élingues et autres) et prises électriques seront intégralement gérés par le prestataire. L'installation électrique sera sur réseau permanent. D'une manière générale, le stand sera fourni « clés en main » par le prestataire.

ARTICLES 4: PRIX DU MARCHE

Une fourchette de 90 000 € H.T à 100 000 € H.T est envisagée pour l'année 2022, sous réserve de validation des enveloppes budgétaires par le Conseil de Gestion de l'ANFA (fin 2021).

Pour l'année 2023, le budget prévu s'inscrit dans une fourchette de 90 000 € H.T à 100 000 € H.T.

Le marché comprend une tranche ferme (année 2022) et une tranche conditionnelle (année 2023), le budget de la tranche conditionnelle (2023) sera soumis à la fin de l'année civile (fin 2022), à l'approbation du Conseil de Gestion de l'ANFA, pour confirmation des engagements.

Le prix du marché intègre une quote-part du prix de cession à l'ANFA de la propriété sur la chose livrée ainsi que celle des droits de propriété intellectuelle et industrielle afférentes. Il inclut également tous les frais de déplacement du prestataire.

ARTICLE 5 : CRITERES DE JUGEMENT ET DE SELECTION DES OFFRES

Sont considérés comme des prérequis pour pouvoir intervenir (qu'il conviendra de justifier) :

- La maitrise des obligations et sécurité, le prestataire démontrant qu'il fournit un livrable conforme à la réglementation de sécurité en vigueur sur les lieux d'expositions :
- L'expérience et les références sur ce type de prestations.

Les propositions évaluées seront classées au regard des critères pondérés suivants sur un total de 100 points :

1. La valeur créative (sur 20 points) :

- L'originalité
- L'esthétique

2. L'ergonomie du stand (sur 20 points) :

- L'emplacement de la signalétique et plus globalement la bonne visibilité des messages
- La praticité des espaces, notamment concernant l'accueil du public et la réalisation des activités métiers
- La valorisation des animations

3. La flexibilité la souplesse (sur 20 points) :

Ce critère vise à évaluer le prestataire sur sa capacité à faire face à des modifications de dernière minute (intégration démonstration supplémentaire, aménagement secondaire...). A



ce titre, le candidat devra décrire des exemples d'expériences attestant de cette capacité d'adaptation.

4. La valeur technique (sur 10 points) :

Evaluée au travers de la technicité proposée dans les domaines du son, de la vidéo et de l'éclairage.

5. Le prix, sous forme de forfait (sur 30 points) :

Il doit comprendre la création, le montage, la maintenance pendant les salons, le démontage, le stockage, les transferts et les réunions préparatoires sur l'Île de France et dans les régions concernées.

ARTICLE 6: PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'acheteur et le candidat, agissant en qualité de responsable de traitement distinct, font leur affaire des obligations leur incombant au titre de la règlementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier du règlement 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que toute disposition légale ou règlementaire nationale et européenne, en particulier la loi Informatique et Libertés modifiée, ainsi que l'ensemble de ces recommandations, délibérations et autres normes édictées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Fait à Meudon, le 10 Novembre 2021

La Déléguée Générale

Dominique FANRE-PIERRET

ANFA

43 bis, Route de Vaugirard 92190 MEUDON Tél. 01 41 14 16 18

N° SIRET : 784 671 497 00385 www.anfa-auto.fr